

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 69-1354/SG/AE portant désignation d'un agent intermédiaire du Trésor à Djibouti auprès du Ministère des Affaires économiques (Service de l'Agriculture).

n° 69-1354/SG/AE

Ministère  
MINISTERE DES AFFAIRES ECONOMIQUES

Date de publication  
13 septembre 1969

Numéro JO  
n° 19 du 25/09/1969

Date du numéro  
25 septembre 1969

### TEXTE INTÉGRAL

M. Germeaux Maurice, Chef du Service de l'Agriculture, est désigné, en remplacement de M. Poubel, comme agent intermédiaire du Trésor à Djibouti, pour la perception des recettes résultant de la cession à titre onéreux de divers produits des jardins, pépinières et plantations administratives sises dans le ressort du District de Djibouti.